

Fiche de Données de Sécurité Aérosol de Peinture 1K

1. Identification de la substance / préparation et de la Société

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénomination ADN COLOR

1.2 Utilisation de la substance / préparation

Dénomination supplémentaire ADN COLOR - Peinture revêtement pour usage professionnel

1.3 Identification de la société

Raison Sociale ADN-COLOR
Adresse 13 RUE ROUGET DE L ISLE
83240 CAVALAIRE SUR MER
Tel 06 62 36 51 11
Adresse mail www.adn-color.cm

2. Composition / Informations sur les composants

Dénomination	Concentr.(C)	Classification
N° Cas 78-83-1	2,2 <= C < 2,8	R10 R20
DIMETILETERE N° Cas 115-10-6 N° CE 2040658	44,8 <= C < 47,4	F+ R12
XYLENE N° Cas 1330-20-7 N° CE 215-535-7 N° Index 601-022-00-9	5,5 <= C < 6,6	R10 Xn R20/21 Xi R38
ACETATE DE 2-METHOXY-1-METHYLETHYLE N° Cas 108-65-6 N° CE 203-603-9 N° Index 607-195-00-7	1,1 <= C < 1,7	R10 Xi R36
ETHYLBENZENE N° Cas 100-41-4 N° CE 202-849-4 N° Index 601-023-00-4	2,8 <= C < 3,4	F R11 Xn R20
ACETONE N° Cas 67-64-1 N° CE 200-662-2 N° Index 606-001-00-8	18,3 <= C < 19,9	R66 R67 F R11 Xi R36
BUTANONE N° Cas 78-93-3 N° CE 201-159-0 N° Index 606-002-00-3	2,9 <= C < 3,5	R66 R67 F R11 Xi R36
CYCLOHEXANONE	1,2 <= C < 1,8	R10



N° Cas 108-94-1		Xn R20
N° CE 203-631-1		
N° Index 606-010-00-7		
ACETATE DE N-BUTYLE	9,8 <= C < 11,4	R10
N° Cas 123-86-4		R66
N° CE 204-658-1		R67
N° Index 607-025-00-1		

Le texte complet des phrases -R- est spécifié dans la section 16

3. Identification des dangers.

3.1 Classification de la substance ou de la préparation.

Cette préparation est classée comme dangereuse selon les dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes. Cette préparation nécessite donc d'une fiche de données de sécurité conformément aux dispositions de la directive 91/155/CE et modifications suivantes. Toutes informations additionnelles concernant les risques pour la santé et/ou l'environnement sont contenues dans les sections 11 et 12 de cette fiche.

Symboles de danger: F+-Xi

Phrases R:
12-36-66-67

3.2 Identification des dangers.

Ce produit, à la température et à la pression ambiante, s'enflamme à contact avec l'air.
IRRITANT POUR LES YEUX.
L'EXPOSITION RÉPÉTÉE PEUT PROVOQUER DESSÈCHEMENT OU GERÇURES DE LA PEAU.
L'INHALATION DE VAPEURS PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE ET VERTIGES.

4. Premiers secours

Yeux: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15'. Consulter immédiatement un médecin.
Peau: Laver abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés.
Si l'irritation persiste, consulter le médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Inhalation: conduire immédiatement le sujet intoxiqué au grand air; si la respiration est difficile, appeler immédiatement le médecin.
Ingestion: appeler immédiatement le médecin.
Provoquer le vomissements seulement sur instruction du médecin. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : mousse, poudre, CO2
Recommandations : Refroidir avec de l'eau pulvérisée les emballages fermes exposés au feu .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Éliminer toutes les sources d'allumage. Recouvrir avec du matériau absorbant inerte. Ramasser le matériau versé en utilisant des appareils anti-tincement. Utiliser de l'eau seulement pour enlever les résidus de façon à éviter le danger que le produit se déverse dans les égouts.
Ne pas faire sécher le produit. Avant le lavage, laisser tremper dans l'eau les vêtements contaminés. Pour le choix des mesures de sécurité et des moyens de protection, consulter les autres sections de la fiche.



Dispersion dans l'eau: éliminer le liquide de la surface en utilisant une pompe antidéflagrante ou à main ou bien du matériau absorbant approprié. Il est possible d'envoyer par le fond le produit et/ou de le disperser avec des substances indiquées si cela est autorisé par la loi en plein mer.

7. Manipulation et stockage

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver les récipients fermés et dans un endroit bien aéré. Les vapeurs peuvent s'incendier avec des explosions, par conséquent il faut en éviter l'accumulation en laissant les fenêtres et les portes ouvertes, en assurant une ventilation croisée.

Sans une ventilation appropriée, les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et s'incendier même à distance en cas d'amorçage, avec un danger de retour de flamme.

Conserver loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes libres, ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ou de briquet. Poser à terre les récipients durant les opérations de transvasement et porter des chaussures antistatiques.

La forte agitation et l'écoulement vigoureux du liquide dans les tubes et les appareillages peuvent provoquer la formation et l'accumulation de charges électrostatiques dues à la faible conductibilité du produit.

Pour éviter le risque d'incendie et d'explosion, ne jamais utiliser d'air comprimé lors du déplacement du produit.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

- TLV TWA	150	mg/m3	ACGIH
XYLENE			
- TLV TWA	434	mg/m3	ACGIH
- TLV STEL	651	mg/m3	ACGIH
ACETATE DE 2-METHOXY-1-METHYLETHYLE			
- TLV TWA	270	mg/m3	MAK
ETHYLBENZENE			
- TLV TWA	434	mg/m3	ACGIH
- TLV STEL	543	mg/m3	ACGIH
ACETONE			
- TLV TWA	1188	mg/m3	ACGIH
- TLV STEL	1782	mg/m3	ACGIH
BUTANONE			
- TLV TWA	590	mg/m3	ACGIH
- TLV STEL	885	mg/m3	ACGIH
CYCLOHEXANONE			
- TLV TWA	100	mg/m3	ACGIH
ACETATE DE N-BUTYLE			
- TLV TWA	713	mg/m3	ACGIH
- TLV STEL	950	mg/m3	ACGIH

Pour contenir l'exposition, utiliser moyens individuels de protection appropriés au travail spécifique comme, par exemple, masque adapté à la nature du produit, lunettes, gants et tenue de travail. Ne pas de manger ni boire et fumer pendant l'emploi; se bien laver le mains avec eau et savon avants les repas et à la fin du travail.

9. Propriétés physique et chimiques

Couleur	De blanc à noir, metalisé.
Odeur	Typique de solvant.
Etat Physique	Liquide sous pression.
Solubilité	Insoluble dans l'eau.
Viscosité	P.D.
Densité de la vapeur	P.D.
Vitesse d'évaporation	P.D.



Propriétés comburantes	P.D.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	P.D.
pH	P.D.
Point d'ébullition	P.D.
Point d'inflammabilité	< -1°C
Propriétés explosives	P.D.
Pression de la vapeur	P.D.
Poids spécifique	0,750Kg/l

10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable aux conditions de manipulation et stockage du point 7. NE PAS PERCER L'EMBALLAGE.

Le xylène présent est stable mais il peut donner lieu à des réactions violentes s'il est mis en contact avec des oxydants forts tels que l'acide nitrique, l'acide sulfurique, les perchlorates. Il est biodégradable dans l'eau et se décompose à la lumière (photodégradable).

1-méthoxy-2-propylacétate: c'est un produit stable, mais au contact de l'air il peut donner lieu à une lente production de peroxydes qui explosent à cause de l'augmentation de la température. Il peut réagir avec violence avec des oxydants, avec des acides forts et avec les métaux alcalins. Pour son stockage, éviter le cuivre, l'aluminium et leurs alliages. Conserver dans une atmosphère inerte et à l'abri de l'humidité étant donné qu'il hydrolyse facilement.

Ethylbenzène: il réagit violemment avec des oxydants forts et attaque de différents types de matières plastiques. Il est rapidement biodégradable dans l'eau.

L'acétone réagit violemment avec le chloroforme en milieu basique avec danger d'incendie et d'explosion. (Ref. Handling Chemical Safety).

La méthyléthylcétone réagit avec les métaux légers, comme l'aluminium, et avec les oxydants forts; elle attaque de différents types de matières plastiques.

Le cyclohexanone réagit violemment avec les oxydants forts et il attaque de différents types de matières plastiques (ref. H.C.S.).

L'acétate de n-butyle se décompose facilement avec l'eau, surtout à la chaleur.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus : au contact avec les yeux ce produit cause irritation. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, oedème, douleur et larmoiement. L'inhalation des vapeurs peut causer une irritation moyenne des voies respiratoires supérieures; le contact avec la peau peut provoquer une irritation moyenne. L'ingestion du produit peut donner lieu à des troubles de la santé qui comprennent douleurs à l'abdomen avec brûlures, nausées et vomissements.

Par exposition répétée ce produit peut avoir un effet dégraissant sur la peau qui se manifeste par sécheresse et gerçures.

Ce produit contient des substances très volatiles qui peuvent provoquer une forte dépression du système nerveux central avec des effets tels que somnolence, vertiges, pertes des réflexes, narcose.

Xylènes : action toxique sur le système nerveux central (encéphalopathies). Action irritante sur la peau, les conjonctives, la cornée et l'appareil respiratoire.

N-butyle acétate: les vapeurs sont particulièrement irritantes pour les yeux et les voies respiratoires et à concentration forte ce sont également des narcotiques. Le contact fréquent avec la peau peut donner lieu à des dermatites (INRS, n 31, 1987).

12. Informations écologiques

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités. Ne pas disperser le produit dans l'environnement, même son emballage après usage.

13. Considérations relatives à l'élimination



Examiner la possibilité de brûler le produit dans un four d'incinération ad hoc. En cas de produit acide ou basique, il faut toujours procéder à la neutralisation avant toute autre forme de traitement, y compris le traitement biologique s'il est réalisable.

S'il s'agit de déchets solides il est possible de le détruire en décharge. Ne jamais déverser dans les égouts ou dans des eaux de surface ou souterraines.

14. Informations relatives au transport

Le transport doit être effectué par des véhicules autorisés au transport des marchandises dangereuses selon les prescriptions de l'édition courante de l'Accord A.D.R. et les dispositions nationales applicables. Le transport doit être effectué dans les emballages originaux et en tout cas dans des emballages inattaquables au contenu et non susceptibles de générer avec le contenu des réactions dangereuses. Le personnel qui s'occupe du chargement et déchargement des marchandises dangereuses doit avoir reçu une formation appropriée sur les risques que la matière en question présente et sur les procédures éventuelles à adopter en cas d'urgence.

Transport routier et par chemin de fer:

ADR / RID : 3 UN : 1263
Groupe d'emballage : III
Proper Shipping Name: Produit potentiellement dangereux

Transport par mer (maritime)

Classe IMO: 3 UN : 1263
EMS : 3-05
Marine polluant : NO
Proper Shipping Name : PAINT
Groupe d'emballage : III

Transport par avion:

IATA : 3 UN : 1263
Proper Shipping Name : PAINT
Cargo :
Groupe d'emballage : III Quantité maximale: 150 Kg
Pass.:
Groupe d'emballage : III Quantité maximale: 75 Kg

15. Informations réglementaires



IRRITANT



EXTREMEMENT INFLAMMABLE

R12 EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.
R36 IRRITANT POUR LES YEUX.
R66 L'EXPOSITION RÉPÉTÉE PEUT PROVOQUER DESSÈCHEMENT OU GERÇURES DE LA PEAU.
R67 L'INHALATION DE VAPEURS PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE ET VERTIGES.
S 2 CONSERVER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
S 9 CONSERVER LE RÉCIPIENT DANS UN ENDROIT BIEN VENTILÉ.
S16 CONSERVER À L'ÉCART DE TOUTE FLAMME OU SOURCE D'ÉTINCELLES - NE PAS FUMER.
S23 NE PAS RESPIRER LES GAZ/VAPEURS/FUMÉES/AÉROSOLS [TERME(S) APPROPRIÉ(S) À INDIQUER PAR LE FABRICANT].
S46 EN CAS D'INGESTION, CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN ET LUI MONTRER



S51 L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE.
UTILISER SEULEMENT DANS DES ZONES BIEN VENTILÉES.

Protéger contre les rayons du soleil et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas ni brûler, même pas après l'usage.

Ne pas vaporiser sur une flamme ou sur un corps incandescent.
Conserver à l'abri de toute source de combustion. Ne pas fumer.
Conserver hors de la portée des enfants.

Etiquetage de danger conformément aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes.

Les travailleurs exposés à cet agent chimique dangereux pour la santé doivent être soumis à surveillance sanitaire selon les dispositions de la directive 98/24/CE.

16. Autres informations

Texte des phrases R citées dans la section 2 de la fiche.

R10	INFLAMMABLE.
R11	FACILEMENT INFLAMMABLE.
R12	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.
R20	NOCIF PAR INHALATION.
R20/21	NOCIF PAR INHALATION ET PAR CONTACT AVEC LA PEAU.
R36	IRRITANT POUR LES YEUX.
R38	IRRITANT POUR LA PEAU.
R66	L'EXPOSITION RÉPÉTÉE PEUT PROVOQUER DESSÈCHEMENT OU GERÇURES DE LA PEAU.
R67	L'INHALATION DE VAPEURS PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE ET VERTIGES.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXVIII adaptation technique).
3. Directive 91/155/CEE et modifications suivantes.
4. The Merck Index. Ed. 10
5. Handling Chemical Safety
6. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
7. INRS - Fiche Toxicologique
8. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
9. N.I. Sax-Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

Note pour les usagers :

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

